

## Conseil de gestion

Séance du 5 avril 2022

Délibération PNMEGMP\_del\_cdg\_2022\_05

### portant approbation du compte-rendu du conseil de gestion du 1<sup>er</sup> mars 2022

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

- ▶ Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 4 et R. 334-32,
- ▶ Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu l'arrêté interpréfectoral modifié n° 2021/158 du 29 septembre 2021 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées ;
- ▶ Vu la délibération 2021-02 du 15 octobre 2021 portant élection du président du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis ;

**Considérant** que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte les décisions suivantes :

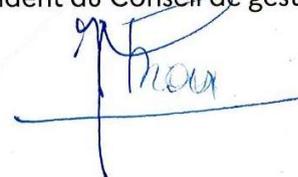
#### **ARTICLE 1 :**

Le compte-rendu de la séance du conseil de gestion du 1<sup>er</sup> mars 2022 est approuvé.

#### **ARTICLE 2 :**

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Office.

Jean PROU,  
Président du Conseil de gestion





**Estuaire de la Gironde**  
**Mer des Pertuis**

---

## PROJET

Procès-verbal de séance  
du Conseil de gestion du Parc naturel marin  
de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

**SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022**

**LA ROCHELLE**

## Membres présents

48 membres du conseil de gestion présents, représentés ou ayant donné procuration (43 membres présents, 3 en visioconférence et 2 procurations).

La liste des membres présents est jointe en annexe 1. Le quorum, fixé à 35 membres présents ou représentés, est atteint.

M. Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime est présent en tant que commissaire du Gouvernement.

M. l'administrateur général des affaires maritimes, Jean-Michel Chevalier, adjoint du préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'État en mer, représente le préfet Maritime de l'Atlantique en tant que commissaire du Gouvernement.

## Annexes :

- annexe 1 : liste des membres présents
- annexe 2 : diapositives présentées en séance

## Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour,
2. Approbation du compte-rendu de séance du 16 décembre 2021,
3. Validation du rapport d'activités 2021,
4. Validation de la stratégie d'actions triennale 2022-2024,
5. Validation du programme d'actions 2022,
6. Points d'actualité,
7. Points divers.

## 1. Approbation de l'ordre du jour

M. Prou présente l'ordre du jour. Il souhaite modifier l'ordre de jour afin de débiter par les points d'actualité.

Il procède au vote de cet ordre du jour modifié.

---

Décision CDG 1\_20220301

L'ordre du jour modifié du conseil de gestion est adopté à l'unanimité.

---

## 2. Approbation du compte-rendu de séance du 15 octobre 2021

M. Prou procède à l'adoption du compte rendu de la dernière séance.

Aucune remarque n'est émise, il est approuvé à l'unanimité.

---

Décision CDG 2\_20220301

Le compte rendu du conseil de gestion du 16 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Délibération  
PNMEGMP\_del\_cdg\_2022\_01

Portant approbation du compte-rendu du conseil de gestion du 16 décembre 2021

---

## 3. Points d'actualité

En effet, M. Prou souhaite partager avec l'assemblée, quelques points d'actualité qui se sont déroulés depuis la dernière séance du conseil de gestion en décembre 2021. À cet effet, il souhaite :

- saluer la mémoire de M. Alain Bertin, président du CRC Poitou-Charentes de 1996 à 2001 et acteur engagé de la presqu'île d'Arvert et au-delà ;
- avoir le ressenti des pêcheurs professionnels sur la pêche du poulpe qui a été décuplée :
  - M. Micheau et M. Jouneau rapportent l'inquiétude de la profession face à ce phénomène soudain et les conséquences sur les autres espèces exploitées (coquillages). Les raisons en sont encore inconnues. Avec l'hiver, les pêches de poulpe ont diminué, la vigilance reprendra au printemps.
  - M. Le Pape partage le constat du risque d'impact du poulpe sur les pêcheries de crustacés. Il rappelle que le poulpe avait disparu du golfe de Gascogne à la suite d'hivers froids. Depuis la canicule de 2003, la population est en augmentation.
  - M. Marionnaud partage l'inquiétude des pêcheurs qui suivent également cette espèce, au regard du risque de déprédation sur leurs coquillages élevés.
- partager un document que M. Guy Estève, de l'association Obios lui a communiqué sur le patrimoine naturel de Bonne Anse. Les personnes intéressées peuvent se signaler pour en avoir le contenu. (*N.B. le document a été transmis par courriel le 4 mars 2022*)
- recommander la lecture des ouvrages de vulgarisation de M. Chaumillon qui permettent de comprendre les mouvements sédimentaires ;
- évoquer le calendrier des élections professionnelles au sein des comités des pêches qui auront lieu le 27 avril prochain. Côté conchyliculture, en Charente-Maritime le bureau, déjà élu, désignera son président le 29 mars prochain, tandis que dans les Pays de la Loire ce sera le 28 mars. Les élections au CRC Arcachon Aquitaine ont lieu aujourd'hui même, d'où l'absence de son représentant ;
- faire part de différents échanges pour lesquels il a été sollicité en tant que président du conseil de gestion :
  - o avec des étudiantes en master de la Sorbonne sur le fonctionnement des Parcs naturels marins ;

- avec M. Vos de la DREAL et une représentante de RTE sur le sujet de l'éolien au large d'Oléron. Il a rappelé que si le CA de l'OFB émettra l'avis conforme, il sera important que le conseil de gestion puisse se prononcer et commence à réfléchir sur la question.

Mme Bertrand précise qu'un avis donné par le conseil de gestion se fait en réponse à une demande d'autorisation et au dossier afférent. Sur ce projet, nous n'en sommes pas à ce stade. L'expression des membres du conseil de gestion ne peut donc encore passer par un avis formel mais des échanges pourront avoir lieu en amont afin de se former collectivement sur ce sujet.

- France Bleu et RCF l'ont interviewé à l'occasion du One ocean summit qui s'est tenu à Brest
- indiquer que Mme Girardin, ministre de la Mer était présente à la Rochelle dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne afin d'inaugurer, entre autres, une exposition photographique sur les murs de la préfecture relative aux agents de l'État en mer où le Parc figure, et l'exposition à l'espace Encan sur les Parcs naturels marins.
- signaler que le chantier de résorption de la décharge du Pré-Magnou à Fouras faisait partie de 3 projets financés par le Ministère de la Transition écologique. C'est une bonne nouvelle compte-tenu que lors du précédent conseil de gestion la suppression de cette décharge et de ses pressions étaient des considérants de l'avis émis par le conseil de gestion sur le projet d'extension de la réserve naturelle nationale d'Yves.

M. Guéret souhaite apporter un autre point d'actualité afin d'annoncer la tenue les 6 et 7 avril du colloque de restitution du projet [Life Baie de l'Aiguillon](#) dont les inscriptions sont en cours et ouvert à tous.

Avant de passer au point suivant à l'ordre du jour, M. Prou interroge de nouveau les pêcheurs professionnels afin qu'ils partagent quelques éléments sur l'actualité de la campagne de pêche aux coquilles Saint-Jacques.

M. Micheau indique qu'il s'agit d'une campagne difficile, puisqu'il n'y a eu que 7 marées de pêche en raison de la diminution très lente de concentration en toxines de *Pseudonitzschia* dans les coquillages. Les pêcheurs vont surveiller attentivement les blooms printaniers. Les pêcheurs ont mis en place depuis quelques années des campagnes de réensemencement pour soutenir les stocks. Cette année, comme la campagne est réduite, il n'y aura pas de réensemencement. Les professionnels sont toutefois à la recherche d'un financement afin d'effectuer un réensemencement minimum.

M. Guéret alerte sur la qualité de l'eau et des milieux puisque la toxicité de ces microalgues et souvent associée à des déséquilibres environnementaux particulièrement en nutriments.

M. Prou indique qu'en effet après la tempête Xynthia qui avait généré un important lessivage de l'azote des terres agricoles, pendant plus d'un an et demi, les St Jacques présentaient une concentration en toxine de *Pseudonitzschia*.

Il indique également avoir retrouvé un article de presse signalant que le stock de coquille St Jacques s'était écroulé après 1956.

M. Micheau précise que l'hiver 1956 et deux autres épisodes de froids avaient générés d'importantes mortalités sans que le stock de coquilles ne retrouve le niveau historique. Il est important pour la profession d'essayer de faire remonter ce stock même si le réensemencement ne permettra jamais de retrouver ce qu'ils ont été.

M. Jouneau rappelle que cette action est importante au regard du nombre de bateaux concernés. Pour lui le réensemencement n'a de sens que si on s'intéresse également à la qualité de l'eau car les problèmes de stocks sont dépendants de cette qualité comme le prouve l'actualité avec le stock de soles. Il est favorable à une meilleure collaboration avec les scientifiques pour faire le lien avec les questions environnementales et liées au réchauffement climatiques.

M. Prou rappelle que c'est bien le champ d'action du Parc et de son conseil de gestion.

Mme Bertrand fait un point sur l'agenda à venir du conseil de gestion :

- le 3 mars prochain, une réunion de présentation du projet de renouvellement des concessions d'extractions de granulats de Chassiron B et D par les porteurs de projets à destination des membres du conseil de gestion se tiendra à 14h à la Rochelle ;
- le 5 avril prochain, le Conseil de gestion se réunira pour émettre deux avis conformes sur ces projets ;
- le projet européen Life Marha porté par l'OFB organise les 22 et 23 mars à l'espace Encan de la Rochelle un séminaire européen. À cette occasion, le 24 mars le Parc organise une journée régionale à destination des participants de ce séminaire mais également des membres du conseil de gestion (inscriptions ouvertes) ;
- mi-avril, une réunion d'information destinée aux membres du conseil de gestion sur l'activité de la pêche professionnelle dans le Parc sera organisée.

#### 4. Validation du rapport d'activités 2021 (cf. présentation en annexe)

En préalable à la présentation du rapport d'activités, de la stratégie d'actions 2022-2024 et du programme d'actions 2022, Mme Bertrand rappelle le cadre du plan de gestion fixant les 50 finalités à atteindre à 15 ans au regard des enjeux identifiés. Pour atteindre ces objectifs à long terme, une stratégie d'actions permet de se fixer un cap à 3 ans et ainsi, de décliner les actions annuelles du Parc dans ce contexte.

La précédente stratégie validée, par le conseil de gestion en 2019, se déclinait en 5 axes dont le principal portait sur la connaissance afin de combler les principales lacunes. Le programme d'actions 2021 constituait la dernière année de cette stratégie. L'ensemble des activités réalisées figurent dans le dossier de séance. En l'absence de conseil de gestion en 2021, le programme d'actions n'avait pu être validé mais les actions réalisées ont permis de garder le cap et de poursuivre les actions engagées les années précédentes, validées par le précédent conseil de gestion.

M. Chevillon, M. Prou et M. Lamothe regrettent que l'interruption de la gouvernance ait aussi entraîné une interruption de la communication avec le conseil de gestion.

M. Marengo indique qu'il faut pouvoir tirer les enseignements de cette période pour se projeter dans l'avenir.

Mme Bertrand rappelle la double difficulté de la période : une crise sanitaire empêchant les réunions en présentiel et la fin du mandat du conseil de gestion qui n'a pu être prolongé et qui a été reporté à l'issue des différents scrutins départementaux et régionaux. Elle signale que d'ores et déjà suite à la réinstallation du conseil de gestion pour un nouveau mandat et l'adoption des modifications au règlement intérieur, il est désormais possible de se réunir et d'émettre des avis à distance par visioconférence.

Mme Bertrand poursuit la présentation par une synthèse chiffrée des avis émis depuis 2015. Depuis 2019 le nombre de sollicitation pour avis simple, conforme ou pour contribution technique est relativement constant, autour d'une soixantaine. Ce nombre s'explique en grande partie par la taille du Parc et le grand nombre d'activités qui s'y déroule. Cela nécessite un engagement fort de l'équipe.

Mme Travichon aimerait avoir connaissance si cela est possible des avis/contributions techniques rendus.

Mme Bertrand indique que cela fait partie d'un projet d'action 2022 d'obtenir un bilan des contributions mais aussi de la façon dont ils sont pris en compte. Les résultats seront disponibles fin 2022 ou en 2023.

Mme Bertrand poursuit par la présentation du bilan financier.

M. Bertaud s'interroge sur le Feamp, s'agit-il de financements GALPA ?

Mme Bertrand indique que les plus gros projets sont des financements Feamp gérés par le niveau national.

M. Marengo aimerait connaître la part de la masse salariale.

Mme Bertrand apportera la réponse prochainement, la masse salariale n'étant pas incluse dans le budget du Parc mais géré globalement à l'échelle de l'OFB.

MM Grand et Sauriau questionnent sur différents points de compétence des équipes.

Mme Bertrand indique que les agents de terrain sont des inspecteurs de l'environnement commissionnés pour contrôler le respect de 9 types de polices en mer (police de la nature, de la navigation, etc.). Une prochaine réunion pourrait détailler ces prérogatives. Les agents ne sont pas des naturalistes spécialistes d'une espèce particulière car nous ne faisons pas de recherche mais mettons en œuvre des projets etc. Toutefois les agents se forment pour mettre en œuvre différents suivis ou protocoles ou le Parc sollicite directement les compétences requises au travers des projets mis en œuvre (universités, bureaux d'étude, associations, etc.).

M. Prou indique que le rôle du Parc est bien d'être à l'interface entre acteurs et scientifiques pour traduire et transmettre.

M. Jouneau souhaite savoir s'il existe un espace dédié pour le partage de la connaissance acquise par le Parc.

M. Morandeau, M. Micheau, M. Prou, M. Chevillon et M. Bonnin prennent ensuite la parole pour un échange sur le besoin de connaissance, le rôle et la représentation des parties prenantes et le modèle de développement souhaité, ainsi que sur la prise en compte à la fois des connaissances environnementales mais aussi socioéconomiques afin d'orienter les changements.

M. Bonnin salue la plus-value extraordinaire des aires marines éducatives pour la compréhension des enfants du milieu marin et du sens donné aux classes soutenues par le Parc. Il s'interroge sur la pérennisation de ce dispositif l'an prochain notamment.

M. Prou encourage les membres du conseil de gestion à accompagner une classe.

M. Sueur rappelle que le rôle d'ambassadeur joué par les enfants n'est pas à négliger et qu'il faudrait un budget illimité pour financer les écoles souhaitant participer.

Mme de Roffignac pour le Smiddest apporte des éléments de retour positif sur ce dispositif en termes d'appropriation et de sensibilisation.

Mme Bertrand précise que les élus au travers du conseil des enfants de la mer mis en place dans les AME sont conviés. Il s'agit d'un dispositif porté par l'OFB et le Ministère de l'éducation nationale. À l'échelle du Parc, il a été décidé lors d'apporter un soutien financier au travers d'un appel à projets auquel les écoles doivent répondre. La question de la pérennisation se pose car le Parc ne pourra supporter cette charge financière croissante dans le temps.

Les débats étant épuisés sur ce point, M. Prou met au vote l'adoption du rapport d'activités 2021 du Parc.

## 5. Validation de la nouvelle stratégie triennale d'actions du Parc (cf. présentation en annexe)

Mme Bertrand présente les différents axes dont le premier doit permettre de passer de la connaissance à la gestion.

M. Jouneau trouve que certains éléments sont encore flous particulièrement quand il est évoqué les questions relatives au contrôle et qu'il convient d'être plus précis car cela se traduit par des sanctions, de la verbalisation alors que le cadre est déjà fortement réglementé.

M. Lamothe considère que dans l'axe numéro 1 c'est extrêmement important pour la pêche que le lien terre-mer et la qualité des sédiments soient pleinement pris en compte. Il conviendrait de renforcer la connaissance sur les activités terrestres qui ont un impact.

M. Guéret soulève la difficulté à faire émerger ce genre de problématiques dans les documents de planifications.

M. Lebat souligne l'importance de partager tous les travaux. Il est à noter que des réunions d'information seront mises en place par la DIRM et l'Agence de l'eau dans le cadre d'une commission lien terre-mer afin d'assurer la cohérence entre SDAGE et DSF, et se tiendront en 2022.

M. Bonnin indique que la mer est aussi utile à la terre et que cela doit être pris en compte par les instances terrestres notamment.

M. Prou met au vote la stratégie d'actions 2022-2024 du Parc.

---

Décision CDG 4_20220301	La stratégie 2022-2024 d'actions est validée à l'unanimité.
Délibération PNMEGMP_del_cdg_2022_03	Portant validation de la stratégie triennale d'actions.

---

## 6. Adoption du programme d'actions 2022 du Parc (cf. présentation en annexe)

Mme Bertrand présente le programme d'actions 2022. Ce programme correspond à la poursuite d'actions engagées les années précédentes mais également au lancement de nouveaux projets.

M. Prou le soumet à l'approbation des membres du conseil de gestion.

---

Décision CDG 5_20220301	Le programme d'actions pour l'année 2022 du Parc est adopté à l'unanimité.
Délibération PNMEGMP_del_cdg_2022_04	Adoptant le programme d'actions du Parc pour l'année 2022.

---

## 7. Questions diverses

M. Grand souhaite savoir si le Parc est intégré dans les objectifs de 30% de protection forte du comité départemental des aires protégées.

Mme Bertrand précise les objectifs de la stratégie nationale sur les aires protégées qui fixent un objectif fort visant à classer 30% du territoire français en aires protégées et rappelle que le Parc est

---

une aire marine protégée (AMP). La stratégie prévoit également que 10% du territoire français soit en protection forte, c'est-à-dire avec un niveau de protection supplémentaire.

M. Prou indique enfin qu'il trouverait intéressant que des chercheurs, ethnologues, anthropologues, se penchent sur les questions de gouvernance dans le Parc : modalités de prise des décisions, interactions entre les membres, etc. Un financement devrait être possible à obtenir afin d'initier ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Prou clôt la séance.

## Annexe 1, liste des membres présents à la séance du Conseil de Gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis du mardi 1<sup>er</sup> mars 2022

Les membres suppléants sont indiqués en *italique*; les membres absents ou excusés sont indiqués en mode barré

### Représentants de l'État et de ses établissements publics (Catégorie 1) :

M. Laurent IGHILAMEUR, représentant du commandant de la zone maritime Atlantique  
M. Christophe MÉRIT, représentant le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique,  
Mme Françoise DELABY, représentant la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire;  
Mme Bénédicte GUÉRINEL, représentante de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine  
Mme Mathilde TERRAL, représentante de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine  
M. le directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée  
M. Alain PRIOL, directeur départemental des territoires et de la mer de la Charente-Maritime  
Mme Delphine CATHALA, représentant le directeur départemental des territoires et de la mer de Gironde  
M. Éric LEBAT, représentant du directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne  
M. Patrice BELZ, représentant de la directrice du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
M. Johann LEIBREICH, directeur de l'établissement public du Marais poitevin

### Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (Catégorie 2) :

M. François BLANCHET, Conseil régional des Pays de La Loire  
*M. Armel PÉCHEUL, Conseil régional des Pays de la Loire*  
M. Mathieu LABROUSSE, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine  
*M. Henri SABAROT, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine*  
Mme Nathalie LE YONDRE, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine  
*Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (par visioconférence)*  
M. Éric ADRIAN, Conseil départemental de la Vendée  
*Mme Brigitte HYBERT, Conseil départemental de la Vendée*  
M. Jean PROU, Conseil départemental de la Charente-Maritime  
*Mme Dominique RABELLE, Conseil départemental de la Charente-Maritime*  
M. Christophe SUEUR, Conseil départemental de la Charente-Maritime  
*Mme Véronique RICHEZ LEROUGE, Conseil départemental de la Charente-Maritime*  
Mme Pascale GOT, Conseil départemental de la Gironde  
*Mme Célia MONSEIGNE, Conseil départemental de la Gironde*  
M. Daniel NEAU, Communauté de communes Vendée Grand Littoral  
*M. Didier ROUX, Communauté de communes Vendée Grand Littoral*  
M. Pascal MONEIN, Commune de Talmont-Saint-Hilaire  
*Mme Catherine NEAULT, Commune de Talmont-Saint-Hilaire*  
M. Patrick MARENGO, Commune de Royan  
*M. Didier SIMONNET, Commune de Royan*  
M. Christophe BERTAUD, Communauté d'Agglomération de La Rochelle  
*M. Stéphane VILLAIN, Communauté d'Agglomération de La Rochelle*  
M. Patrice BROUHARD, Communauté de communes du Bassin de Marennes  
*M. Jean-Marie PETIT, Communauté de communes du Bassin de Marennes*  
M. Stéphane POINEAU, Commune de Saint-Christoly-Médoc  
*M. David CHANTELOT, Commune de Saint-Christoly-Médoc (par visioconférence)*  
M. Xavier PINTAT, Communauté de communes Médoc-Atlantique  
*M. Jacques BIDLALUN, Communauté de communes Médoc-Atlantique*  
Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde  
*Mme Marie-Pierre QUENTIN, syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde*

### Représentant du ou des Parcs naturels régionaux intéressés (Catégorie 2) :

M. Franck LAPORTE, Parc naturel régional du Médoc  
*à désigner, Parc naturel régional du Marais Poitevin*

### Représentants des organisations représentatives des professionnels (Catégorie 3) :

M. José JOUNEAU, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire  
*M. Jacques LEBREVELEC, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire*  
M. Philippe MICHEAU, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine  
*M. Éric BLANC, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine*  
M. Johnny WAHL, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine

- ~~M. Didier ARCHAMBAUD, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine~~  
M. Pierre CARTIER, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine  
~~M. Ludovic LE GARROUR, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine~~  
Mme Jacqueline RABIC, Association agréée départementale des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde  
~~Mme Émilie RAPET, Association agréée départementale des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde~~  
M. Julien LAMOTHE, Association des organisations de producteurs du Golfe de Gascogne  
~~M. Éric RENAUD, Association des organisations de producteurs du Golfe de Gascogne~~  
M. Yannick MARIONNEAU, Comité régional conchylicole des Pays de la Loire  
~~M. Emmanuel BERTAUD, Comité régional conchylicole des Pays de la Loire~~  
M. Benoît DURIVEAU, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes  
~~Mme Pascale BAUDET, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes~~  
M. Laurent CHAMPEAU, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes  
~~Mme Annie AUBIER, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes~~  
M. Daniel COIRIER, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes  
~~M. Philippe MORANDEAU, Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes~~  
M. Bertrand IUNG, Comité régional conchylicole d'Aquitaine  
~~M. Matthieu CABAUSSEL, Comité régional conchylicole d'Aquitaine~~  
M. Hugues BERBEY, Extracteurs de granulats  
~~M. Frédéric SUIRE, Extracteurs de granulats~~  
M. Fernand BOZZONI, Armateurs  
~~M. Mathieu LERAT, Armateurs~~  
M. Ahmed MANSOURI, Unions maritimes et portuaires  
~~M. René MURATORE, Unions maritimes et portuaires~~  
Mme Maud GUILLERME, Union maritime et portuaire de Bordeaux  
~~M. Guillaume BLONDET, Union maritime et portuaire de Bordeaux~~  
Mme Isabelle RACOUPEAU, Fédération des industries nautiques  
~~Mme Maud DUGOURD, Fédération des industries nautiques~~  
M. Michel PUYZARAT, Grand port maritime de La Rochelle  
~~M. Bernard PLISSON, Grand port maritime de La Rochelle~~  
M. Philippe RENIER, Grand port maritime de Bordeaux  
~~M. Julien MAS, Grand port maritime de Bordeaux~~  
M. Martin LEÏS, Union française d'électricité  
~~Mme Anne GEORGELIN, Union française d'électricité~~  
M. Bertrand MOQUAY, Ports gérés par une collectivité  
~~M. Christian MARBACH, Ports gérés par une collectivité~~  
M. Guillaume MÉTAYER, Ports gérés par une collectivité  
~~M. Nicolas DUBOIS, Ports gérés par une collectivité~~  
M. Michel AMBLARD, Chambres d'agriculture de la Vendée, de la Charente-Maritime ou de la Gironde  
~~M. Jérôme FRÉVILLE, Chambres d'agriculture de la Vendée, de la Charente-Maritime ou de la Gironde~~

#### Représentants d'organisations d'usagers (Catégorie 4) :

- M. Philippe GRAND, Plaisance  
~~M. Jean-Claude GUILLIEN, Plaisance~~  
M. Jean-Jacques COUDRAY, Plaisance  
~~M. François BERTOUT, Plaisance~~  
M. Yves CALVET, Pêche de loisirs  
~~M. Jean-Bernard ANSOUD, Pêche de loisirs~~  
M. Bernard PRIMAULT, Pêche de loisirs  
~~M. Christian BARILLOU, Pêche de loisirs~~  
Mme Marie DUVAL DEPLANNE, Comités régionaux olympiques et sportifs  
~~M. Jacques THIOLAT, Comités régionaux olympiques et sportifs~~  
M. Éric PESME, Activités subaquatiques de loisir  
~~M. Laurent PICOT, Activités subaquatiques de loisir~~

#### Représentants d'associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel (Catégorie 5) :

- M. Gérard FRIGAUX, Ré nature Environnement  
~~M. Grégory ZIEBACZ, Ré nature Environnement~~  
M. Dominique CHEVILLON, Ligue pour la Protection des Oiseaux  
~~M. Cédric MARTEAU, Ligue pour la Protection des Oiseaux~~

M. Jacques PIGEOT, IODDE

*M. Jean-Baptiste BONNIN, IODDE*

M. Pierriek MARION, Nature Environnement 17

*Mme Monique HYVERNAUD, Nature Environnement 17*

M. Bernard BERTHAUD, FNE 85

~~M. Yves LE QUELLEC, FNE 85~~

M. Daniel DELESTRE, SEPANSO GIRONDE

*Mme Élisabeth ARNAULD, SEPANSO GIRONDE*

Mme Sophie HUBERSON-DEBRY, Un estuaire pour tous

*Mme Chantal DUPUY, Un estuaire pour tous*

**Personnalités qualifiées (Catégorie 6) :**

M. Jean-Pierre GUÉRET, expert en gestion des milieux naturels

Mme Ségolène TRAVICHON, experte en gestion des milieux naturels

M. Olivier LE PAPE, expert dans le développement durable des activités de pêches et de cultures marines (présent par visioconférence)

~~M. Ismaël BERNARD, expert dans le domaine de la conchyliculture~~

M. Éric CHAUMILLON, expert dans le domaine des phénomènes hydro sédimentaires et de gestion du trait de côte (procuration donnée à M. Pierre-Guy Sauriau)

M. Pierre-Guy SAURIAU, expert dans le domaine des écosystèmes benthiques

M. Jérémie LOBRY, expert des milieux estuariens (procuration donnée à M. Olivier Le Pape)

~~Mme Marianne PEREZ, experte en formation maritime (procuration donnée)~~

**Annexe 2 : diapositives présentées en séance du 1er mars 2022**

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Estuaire de la Gironde  
Mer des Pertuis**



# Conseil de gestion 1<sup>er</sup> mars 2022

# ORDRE DU JOUR

# Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de séance du 16 décembre 2021
3. Points d'actualités
4. Validation du rapport d'activités 2021
5. Validation de la stratégie d'actions triennale 2022-2024
6. Validation du programme d'actions 2022
7. Questions diverses

## 2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

# 3 - POINTS D'ACTUALITÉS

# AGENDA

# Agenda

- **3 mars 14h, La Rochelle**  
Réunion d'information sur la demande de prolongation / concession granulats marins par les pétitionnaires
- **5 avril matin, La Rochelle**  
Séance de conseil de gestion  
Avis conforme sur les demandes de prolongation extraction granulats
- **22-23 mars, La Rochelle**  
Séminaire européen dans le cadre du LIFE Marha (habitats marins)  
**24 mars** : journée régionale – En mer le matin, en salle l'après-midi
- **Mi-avril (date à confirmer)**  
Réunion d'information sur la pêche professionnelle pour les membres du conseil



## RENCONTRES SUR LA STRATÉGIE EUROPÉENNE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

**Journée régionale** du Parc naturel marin  
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis : **24 mars**



<https://formulaire.ofb.fr/rencontres-europeennes-sur-la-preservation-des-habitats-naturels-marins-journee-du-24-mars>

Surname / Nom (\* Information requise / Information required) \*

First Name / Prénom \*

Organization / Structure \*

Status / Fonction \*

March 24, 2022, I am registering for / Le 24 mars 2022, je participe à : \*

Morning - Field visit in the natural Park by boat / Matinée - Visite du Parc naturel marin à bord d'un bateau  Lunch time / Déjeuner  Afternoon - Plenary session / Après-midi - Séance plénière

Email address / Adresse mail \*

Soumettre

Ne transmettez aucun mot de passe via ce formulaire

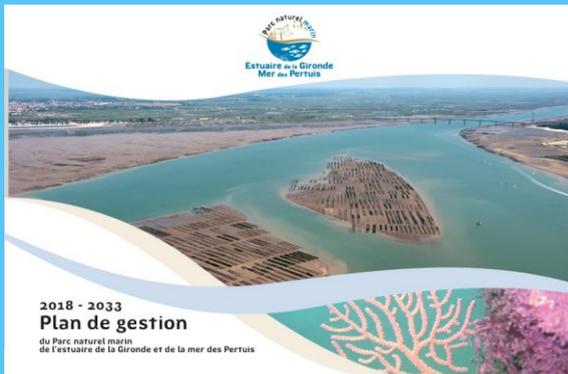
# DU PLAN DE GESTION À 15 ANS AUX PROGRAMMES D' ACTIONS ANNUELS

# Des finalités de gestion aux actions

## Plan de gestion à 15 ans

Des objectifs de  
résultats à atteindre

2018-2033



## Stratégies d'actions triennales

2019-2021, 2022-2024



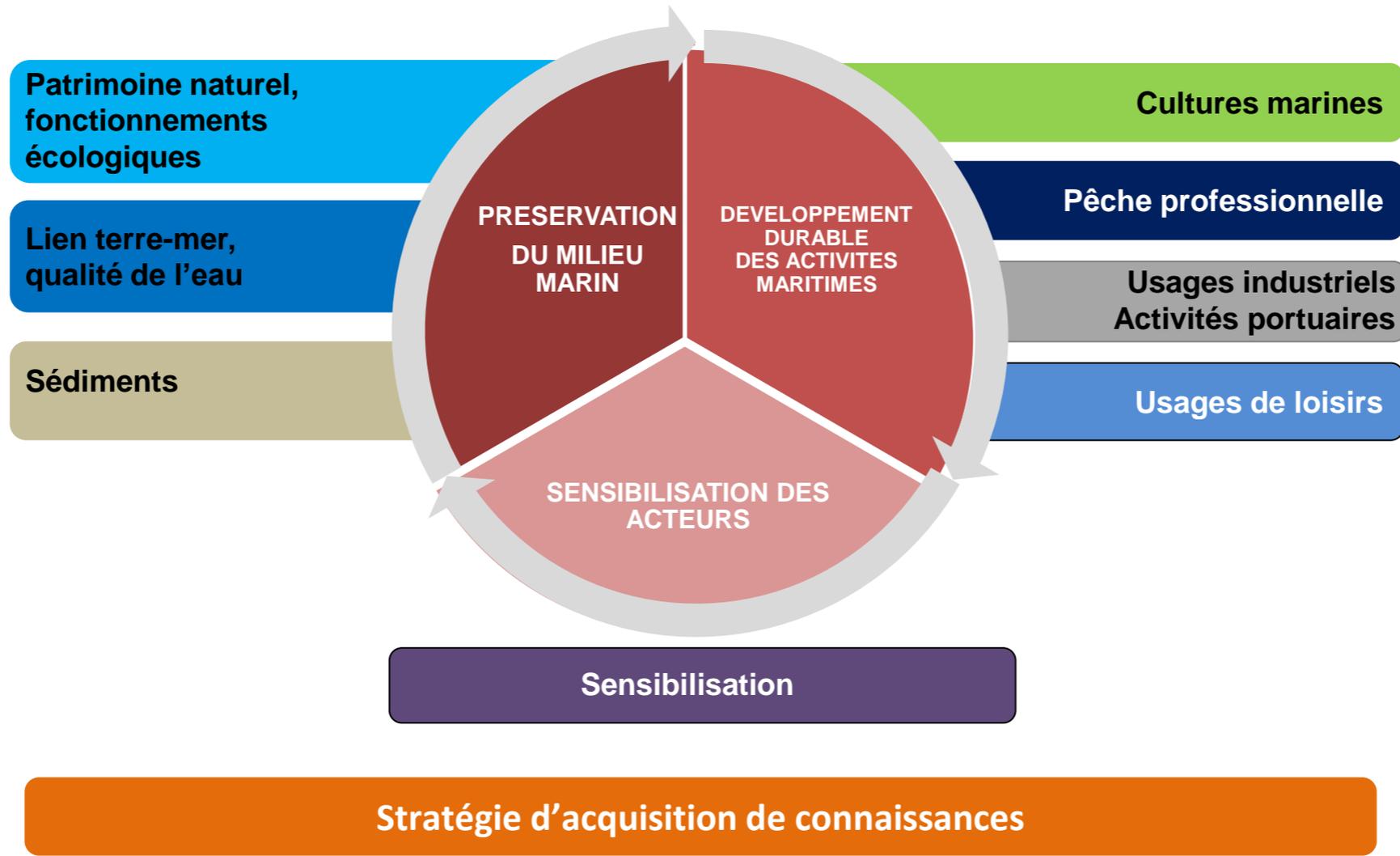
## Programmes d'actions annuels

Des actions,  
des projets à +/- long terme

2019, 2020, 2021, 2022



# Le plan de gestion : 50 objectifs



# Stratégie d'actions 2019-2021

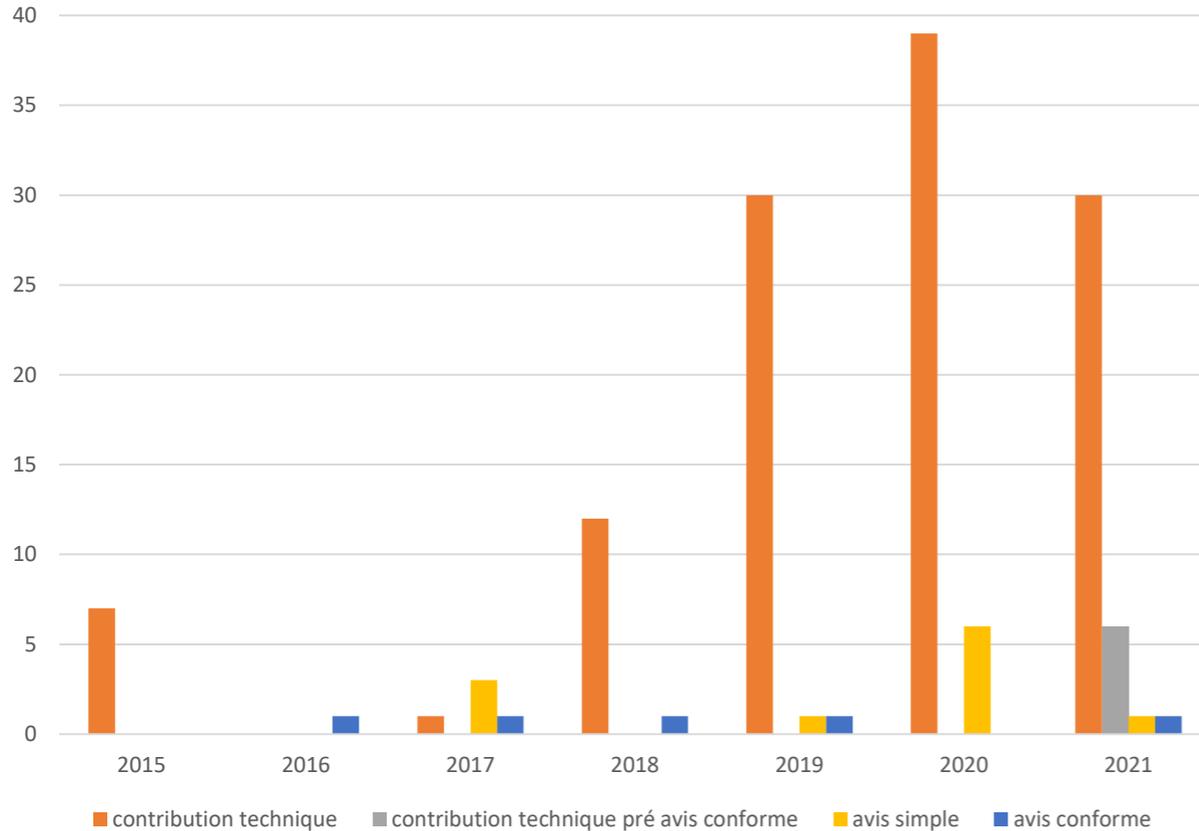
- **Améliorer la connaissance, une place centrale pour cette première stratégie d'actions**
- **Faire parler les données, réaliser des suivis pour préciser l'état des lieux et renseigner le tableau de bord du Parc**
- **Accompagner la prise en compte des enjeux environnementaux et de la séquence « Eviter Réduire Compenser » par les porteurs de projets**
- **Soutenir et porter les actions de préservation et diminution des impacts, mettre en place les mesures de gestion**
- **Faire connaître le Parc, sensibiliser aux enjeux et aux bonnes pratiques, valoriser ces bonnes pratiques**

# BILAN SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS MENÉES DEPUIS LA CRÉATION DU PARC ET FOCUS SUR 2021

# Bilan relatif à la gouvernance

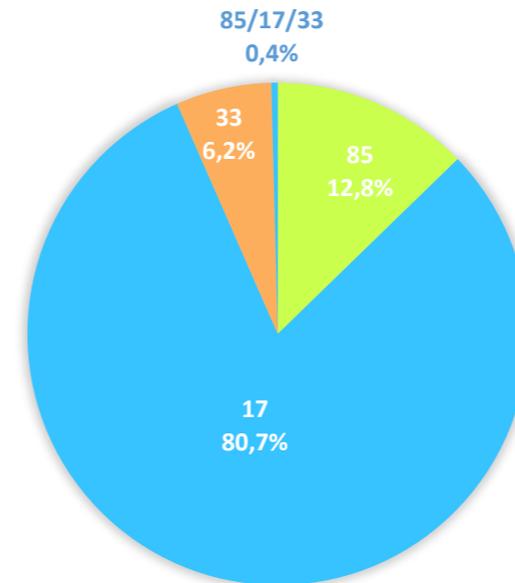
- Depuis 2015,  
conseil de gestion, bureau et comités géographiques ont été réunis :
  - 17 séances de conseil de gestion (2 à 4 fois par an)
  - 11 réunions de bureau
  - 9 réunions de comités géographiques
  
- Renouvellement du conseil de gestion en octobre 2021,  
suite à une absence de réunions depuis décembre 2019
  
- Temps fort en 2017-2018 : élaboration du plan de gestion  
41 réunions de groupes de travail mobilisant 50 structures et 100 personnes
  
- Validation de la première stratégie d'actions en 2019

# Les avis et contributions techniques rendus par le Parc



Depuis 2019, volume plus ou moins constant de sollicitations sur :

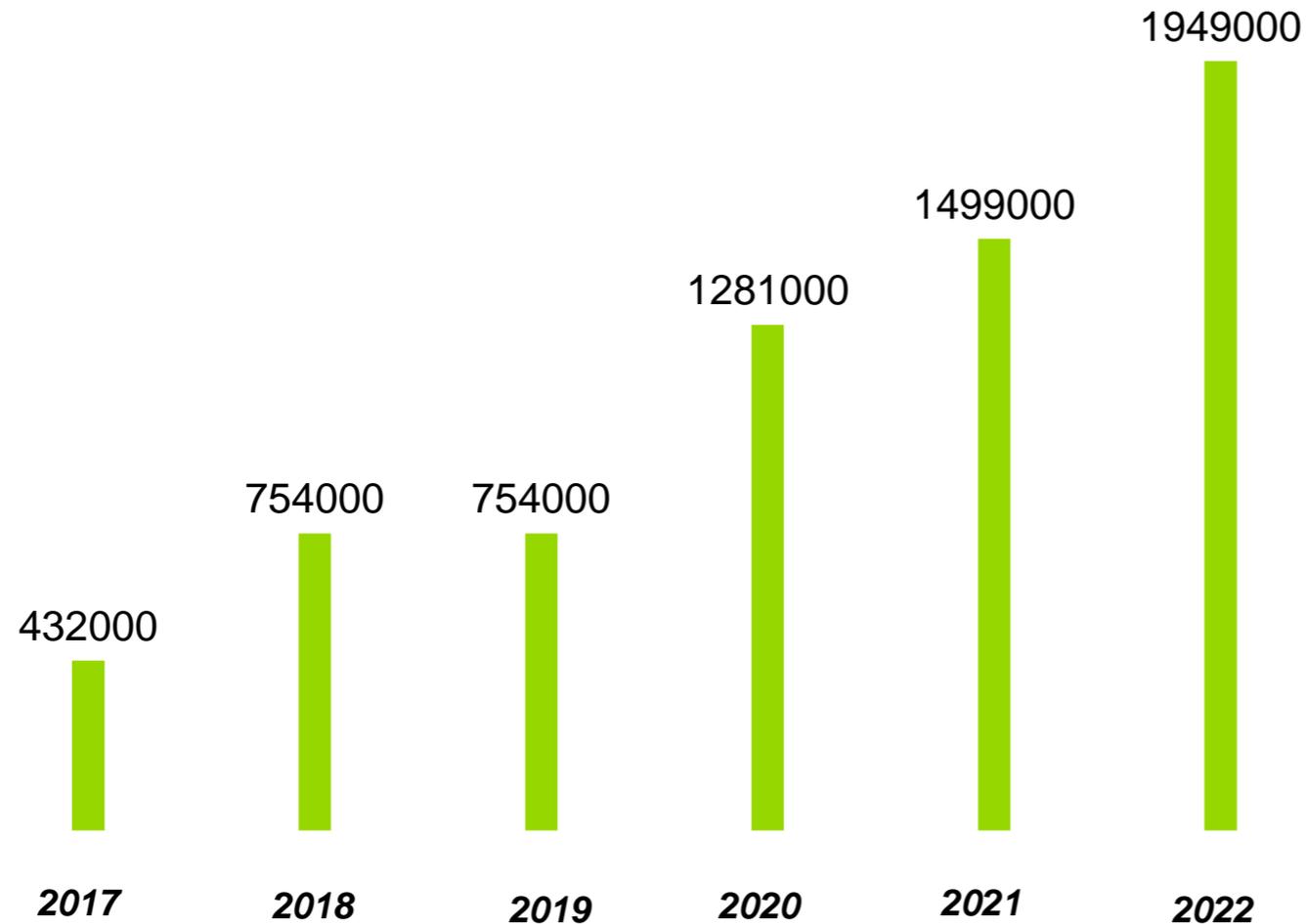
- aménagements portuaires,
- concessions de plage,
- acquisition de données,
- manifestations nautiques/activités,
- balisage,
- ouvrages de rejet d'eau,
- gestion du trait de côte,
- zones de mouillage,
- archéologie,
- aire de carénage,
- PLU,
- prélèvement et rejets industriels,
- câbles sous marins,
- etc.



NOMBRE DE SOLLICITATIONS PAR DÉPARTEMENTS DEPUIS 2017

# Bilan relatif aux moyens financiers

## Budget annuel alloué par l'OFB (€)



## Recettes extérieures (total de 2020 à 2022)

**5, 2 M €**

Fonds européens :  
FEAMP, FEDER

Crédits plan de relance

Subvention Région NA

Subvention DREAL

# Bilan relatif aux moyens humains

- Des effectifs en augmentation constante depuis 2015

	Total effectifs	Postes permanents	Postes sur projet	Postes temporaires
2016	2	2		
2017	8	7		1
2018	10	7		3
2019	11	8	1	2
2020	16	10	4	2
2021	24	13	6	5
2022	31	18	9	4

# Stratégie d'actions 2019-2021

- **Améliorer la connaissance, une place centrale pour cette première stratégie d'actions**
- **Faire parler les données, réaliser des suivis pour préciser l'état des lieux et renseigner le tableau de bord du Parc**
- **Accompagner la prise en compte des enjeux environnementaux et de la séquence « Eviter Réduire Compenser » par les porteurs de projets**
- **Soutenir et porter les actions de préservation et diminution des impacts, mettre en place les mesures de gestion**
- **Faire connaître le Parc, sensibiliser aux enjeux et aux bonnes pratiques, valoriser ces bonnes pratiques**

# Axe 1 - Améliorer la connaissance

## Une place centrale pour la stratégie 2019-2021

### ➤ Mieux connaître les écosystèmes

Fonctionnalités

Habitats

Espèces

→ *Les caractériser, les localiser, en qualifier l'état*

### ➤ Mieux connaître les activités

Activités

Usages

Pratiques

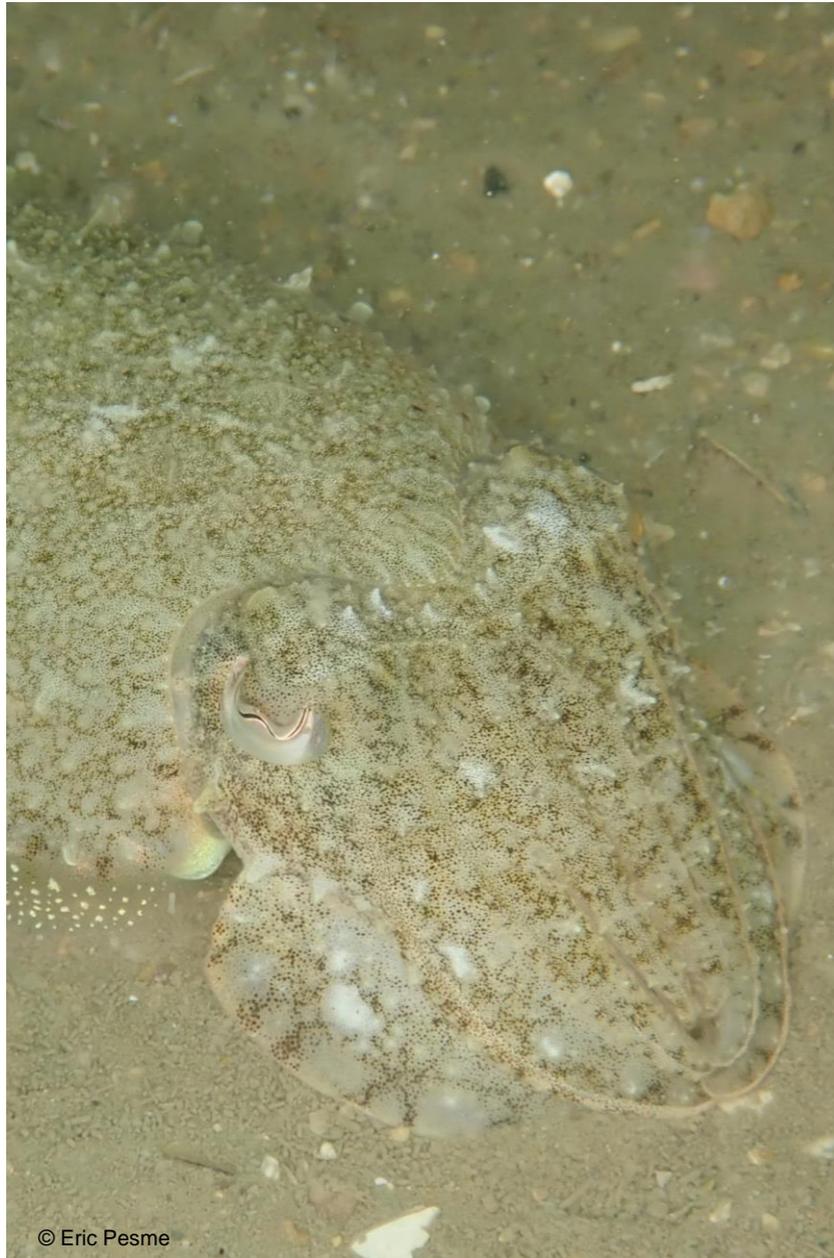
→ *Les caractériser, les localiser, les qualifier*

### ➤ Mieux connaître les interactions entre milieu marin et activités

Quelle qualité de milieu comme support aux activités ?

Quelles pressions des activités sur le milieu ?

→ *Intensité de pressions, localisation dans l'espace et dans le temps*



## Axe 1 : Améliorer la connaissance, une place centrale pour la première stratégie d'actions pluriannuelle du Parc naturel marin

### > Connaissances relatives au milieu marin

#### Habitats

### > Habitats côtiers et habitats fonctionnels

Prés salés, vasières, herbiers de zostères, macro-algues, hermelles ●  
Zones fonctionnelles oiseaux, nourriceries ●

#### Espèces

> Mégafaune marine ●

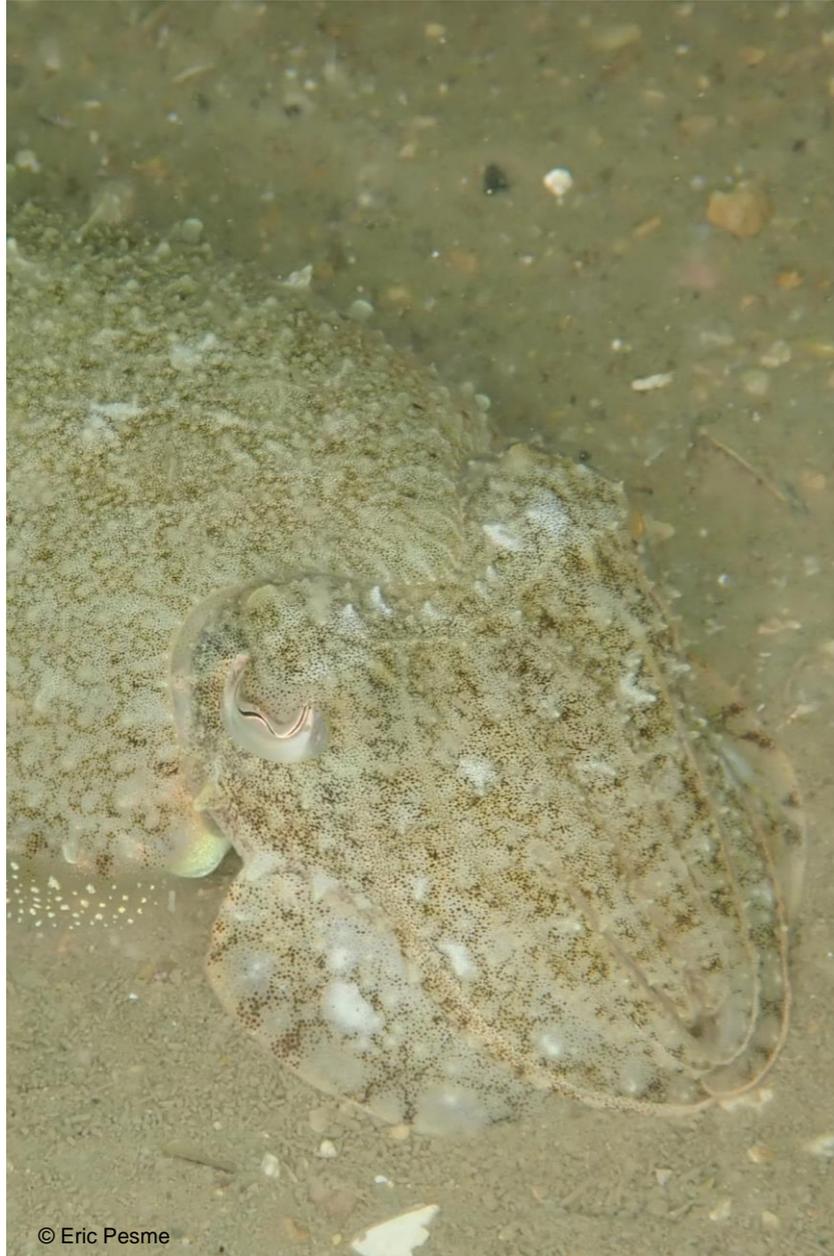
> Oiseaux : Gravelot à collier interrompu ●

> Ressources : maigre, seiche, algues, palourdes, huîtres plates

#### Eau, sédiments

> Synthèse scientifique / turbidité

> Synthèse scientifique / dynamiques hydrosédimentaires



## Axe 1 : Améliorer la connaissance, une place centrale pour la première stratégie d'actions pluriannuelle du Parc naturel marin

### > Connaissances relatives au milieu marin

### Actions peu ou pas engagées sur :

- Habitats pélagiques
- Amphihalins
- Elasmobranches
- Frayères



© Cécile Barraud / OFB

## Axe 1 : Améliorer la connaissance, une place centrale pour la première stratégie d'actions pluriannuelle du Parc naturel marin

> Connaissances relatives aux activités maritimes et aux usages

- Etat des lieux socio-économique de la pêche professionnelle
- Conchyliculture : schéma des structures
- Observatoire des usages de loisirs ●
- Premier recensement des équipements portuaires ●
- Schéma territorialisé de gestion des sédiments, en cours d'élaboration ●



## Axe 1 : Améliorer la connaissance, une place centrale pour la première stratégie d'actions pluriannuelle du Parc naturel marin

> Connaissances relatives aux activités maritimes et aux usages

### Actions peu ou pas engagées sur :

- Pêche de loisirs
- Aires de carénage
- Rejets bateaux estuaire de la Gironde
- Photographie état de l'eau et des sédiments

## Axe 2 : Faire parler les données, réaliser de suivis pour préciser l'état des lieux et renseigner le tableau de bord du Parc

### Déjà engagé :

- Mégafaune marine ●
- Macro-déchets ●
- Nourriceries ●
- Habitats côtiers ●
- Observatoire usages de loisirs ●
- Etat des lieux pêche

→ Actions à approfondir à l'avenir



© Marine Paul

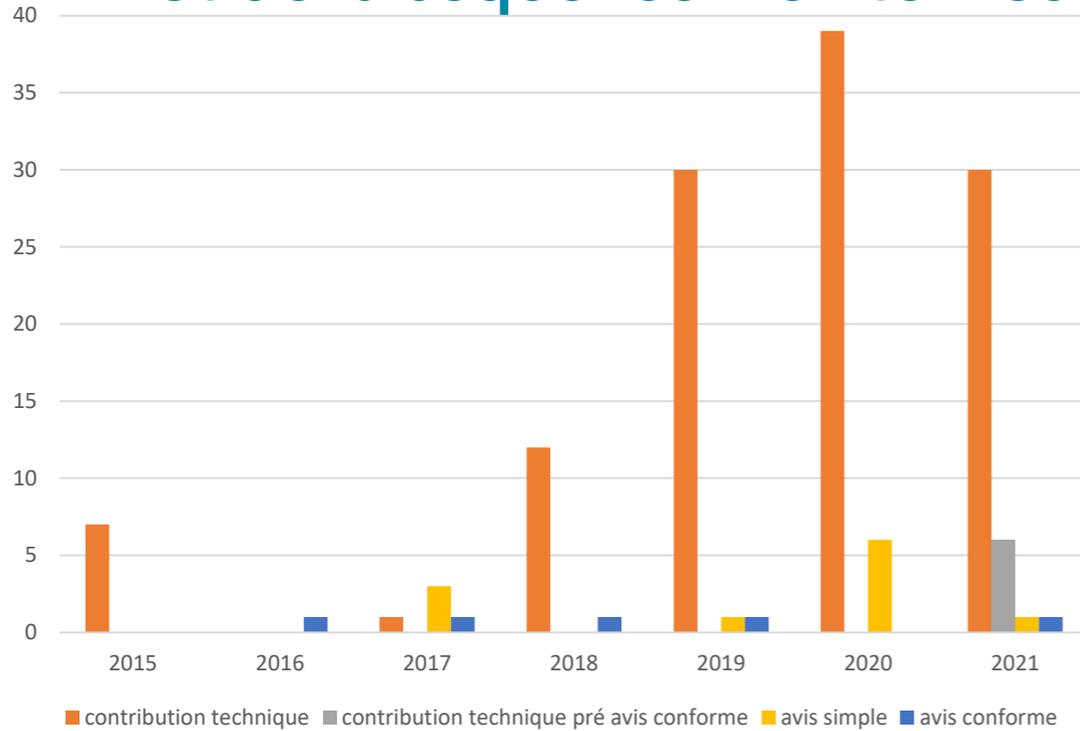


© Aurélie Lassus-Debat / OFB



© SEPANSO

# Axe 3 : Accompagner la prise en compte des enjeux environnementaux et de la séquence « éviter-réduire-compenser » par les porteurs de projets



→ Bilan qualitatif à produire  
→ Travail avec les services instructeurs à approfondir



## Axe 4 : Expérimenter et développer des actions de préservation du milieu marin et de diminution des impacts, mettre en place des mesures de gestion

→ **Axe peu investi à ce stade**

→ **Actions menées depuis 2020 pour préservation Gravelot à collier interrompu** ●



© Monia Farhi



© Cécile Barreud / OFB



© Amandne Eynaudi / OFB

# Axe 5 : Faire connaître le Parc naturel marin et ses enjeux, sensibiliser aux bonnes pratiques et les valoriser

- 25 aires marines éducatives (40 classes, 1000 élèves)  
Réseau acteurs EEDD
- Sensibilisation pêcheurs à pied de loisirs, plaisanciers
- Site web, **plan de gestion dynamique**
- **Page Facebook**
- Présence sur divers événements
- Supports de communication (**brochure sur le Parc**)



## #Quelques actions phare # La vie du Parc en 2021

- **Connaissance** : Finalisation d'un projet de cartographie de 3 habitats côtiers (CartoEhCo)
- **Gestion** : Projet Analyse risque Pêche
- **Communication/Sensibilisation** : Site web du plan de gestion dynamique
- **Visite ministérielle** de Barbari Pompilli sur l'Aire Marine Educative de La Brée-les-Bains
- **Partenariats** : coordination du réseau des acteurs pour la préservation du gravelot à collier interrompu
- **Gouvernance** : nouveau conseil de gestion et élection de Jean Prou



© Cécile Barreaud / OFB



Axe 5 : Faire connaître le Parc naturel marin et ses enjeux, sensibiliser aux bonnes pratiques et les valoriser



# 4 - VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

# 5 - LA STRATÉGIE D'ACTION 2022-2024 : PROPOSITION

# Stratégie d'actions 2022-2024

- **Connaître pour agir, aider à la décision, évaluer**
- **Créer une dynamique territoriale**

## Évaluer

Définir des indicateurs /  
atteinte des objectifs du  
plan de gestion

Outil de pilotage

Le tableau de bord  
du Parc naturel marin

## Améliorer la connaissance

Milieu marin

Activités

Interactions  
Pressions

## Agir, gérer

5 leviers d'actions :

- Sensibilisation
- Accompagnement  
des acteurs
- Réglementation : avis,  
évolutions réglementaires
- Contrôle
- Intervention directe sur  
le milieu

## Aider à la décision

Valoriser  
Diffuser  
Vulgariser

# Créer une dynamique territoriale

## Se faire connaître

Notoriété  
Communication

## Se connaître

Partage  
Dialogue

## Coordonner

Echelle Parc  
Mise en réseau



© Amandine Eynaudi / OFB

## 5 axes

- **Axe 1** – De la connaissance à l'action
- **Axe 2** – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision
- **Axe 3** – Le tableau de bord du Parc
- **Axe 4** – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau
- **Axe 5** – La communication et la sensibilisation comme vecteurs de médiation

# 5 - VALIDATION DE LA STRATÉGIE D'ACTION 2022-2024

# 6 - LE PROGRAMME D'ACTION 2022 : PROPOSITION



## 5 axes

- **Axe 1** – De la connaissance à l'action
- **Axe 2** – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision
- **Axe 3** – Le tableau de bord du Parc
- **Axe 4** – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau
- **Axe 5** – La communication et la sensibilisation comme vecteurs de médiation

# Axe 1 : De la connaissance à l'action

## ➤ Poursuite ou clôture d'actions déjà engagées :

Etat de différentes ressources  
Connaissance mégafaune marine  
Spatialisation habitats esturgeon (IRSTEA)  
Caractérisation habitats côtiers

Analyse risque pêche



# Axe 1 : De la connaissance à l'action

## ➤ Engagement de nouvelles actions :

Vasières subtidales

Interactions conchyliculture / milieu

Diagnostics zones de protection forte

Stratégies de restauration

Réalisation des volets marins des DOCOB sites Natura 2000 mixtes

Test de mouillages écologiques

Nettoyage plastiques d'origine conchylicole



## Axe 2 : La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision

Synthèse scientifique sur les dynamiques hydrosédimentaires  
Synthèse scientifique sur la turbidité

Support d'aide à la décision pour les acteurs portuaires  
Support d'aide à la décision pour les porteurs de projet

Animation du plan de gestion dynamique



© Marine Paul



© Aurélie Lassus-Debat / OFB



© SEPANSO

# Axe 3 : le tableau de bord du Parc

Poursuite observatoire usages de loisirs, fréquentation et prélèvements pêche à pied

Poursuite et compléments / habitats côtiers

Poursuite nourriceries

Poursuite macro-déchets

Lancement bilan eau et sédiments



# Axe 4 : Le Parc naturel marin, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Partenariats, participation à différentes instances  
Lien terre-mer

Appel à projets 2022

Vers un schéma de réorganisation des mouillages  
Coordination actions / Gravelot

Journées d'animation (24 mars)



© Monia Farhi



© Cécile Barreaud / OFB



© Amandne Eynaudi / OFB

# Axe 5 : la communication et la sensibilisation comme vecteurs de médiation

- AME
- Vers un site d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix
- Formation opérateurs professionnels de loisirs
- Développement de l'outil Nav&co pour les plaisanciers



# 6 - VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2022

# 7 - QUESTIONS DIVERSES

Merci de votre attention